

La guérison d'un capucin

3

Toul comptait dans ses murs, à la fin du XVII^{ème} siècle, près d'une douzaine d'abbayes et de couvents : parmi ceux-ci, le couvent des Capucins fondé en 1264, l'un des premiers en Lorraine.

Après le Concile de Trente, les Frères Mendiants constituèrent, par leur action au sein du peuple, le fer de lance missionnaire du renouveau catholique visant à contrecarrer la Réforme. Ajoutant leur action à celles des religieux des vieux ordres remis dans le droit chemin de leur Règle, des hommes d'Eglise appartenant au clergé séculier, le plus décrié à certains égards, s'attachèrent à créer de nouvelles communautés.

Pierre Fourier, né à Mirecourt (1565-1640), curé de Mattaincourt, fut de ceux-là. Il se distingua par une activité apostolique féconde et fut désigné comme le modèle du curé de campagne aux yeux des confrères moins zélés. Il coopéra avec Mère Alix Leclerc en vue de la fondation de la « congrégation de Notre-Dame » dont les membres s'attachèrent à l'éducation des jeunes filles, fort négligée à cette époque. L'évêque de Toul lui fit aussi rédiger les constitutions d'une « Congrégation de Notre Sauveur » destinée à réformer les Chanoines Réguliers. Fort de résultats spectaculaires dans ses entreprises, l'actif curé fut béatifié en 1730 et canonisé en 1897. Avec quelques autres lorrains d'humble extraction parvenus au faite des honneurs de l'Eglise, il fut particulièrement vénéré dans nos campagnes et son tombeau vite reconnu comme générateur de guérisons miraculeuses, au témoignage des contemporains tout au moins.

Nous avons retrouvé une relation d'une telle guérison extraordinaire attribuée à Saint Pierre Fourier au profit d'un Capucin de Toul. Ce récit en forme d'acte authentique fut publié dans un recueil de textes moralisants où les vertus prêtées à nombre de « personnes distinguées », avec grande complaisance semble-t-il en certains cas, sont décrites en manière d'exemples et l'on y voit tel roi ou tel soudard cités pour leurs efforts et leur zèle « pour l'augmentation de la foy » et leurs « belles actions de chasteté » (1). Il est vrai qu'on n'y regardait pas de si près à l'époque et, après tout, le digne chanoine signataire du livre visait surtout à l'édification des lecteurs et non à la composition de biographies critiques.

L'anecdote transcrite ci-après est révélatrice de la renommée de Pierre Fourier, seulement « Révérend Père... de Mattaincourt » à l'époque, quelque quarante années après sa mort. Révélatrice également, la manière dont l'évènement qualifié de « miraculeux » est diffusé par les Capucins. Seize ans plus tard, un liégeois en inclut la relation dans son ouvrage, il est vrai que les couvents des Capucins de la Province wallonne, y compris celui de Liège, furent un moment convoités par la Province de Champagne qui comprenait la Custodie de Lorraine, suite aux guerres de conquête de Louis XIV,

(1) « Recueil curieux d'un grand nombre d'actions fort édifiantes des saints et d'autres personnes distinguées qui ont vécu dans ces derniers siècles » par feu Monsieur Bertrand MOREAU, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Sainte-Croix de Liège, 1696, 634 p.

certaines maisons furent même gérées quelque temps, vers 1680, par des Pères français et l'évènement dont il est question ici a bien pu parvenir à la connaissance de l'auteur du livre par ces rapprochements belliqueux. Nous avons rendu compte dans un autre travail de la diffusion d'un incident survenu dans le couvent de Capucins de Saint-Jean-les-Marville et exploité dans le petit peuple en vue d'un accroissement de la dévotion à Saint-Donat invoqué contre le feu de la foudre (1). Pareils exemples d'une publicité opportune ne paraissent pas rares et l'arsenal pédagogique des bons Pères ne les dédaignait pas.

**ATTESTATION D'UN MIRACLE FAIT PAR L'INTERCESSION
DU PERE DE MATTAINCOURT
EN LA PERSONNE D'UN CAPUCIN (de TOUL)
ARRIVÉ LE 6 Juillet 1680.**

« Je soussigné Gille Picard & du nom de Religion Frere Pascal, âgé de 17 ans deux mois, fils de Maître Jean Picard Notaire Royal & et de Damoiselle Marie Doyen, demeurant en la Ville de Toul, Capucin depuis dix-huit mois ou environ, résidant presentement au Monastere des RR. Peres Capucins du fauxbourg de Saint-Mansuy près de Toul, certifie qu'ayant été attaqué d'un catarre ou apoplexie par tout mon corps le 18 du mois de juin dernier qui me rendit impotent de tous mes membres, & qui dura l'espace de huit heures, après lesquelles le jugement & la parole me revinrent à force de remedes. Il me resta néanmoins une paralisie à toute la cuisse & la jambe droite de telle sorte que ne les sentoies pas, lors même que je les perçois avec des épingles, ne pouvant les mouvoir en aucune façon. Ces parties du corps m'étant à charge comme membres inutiles à cause qu'elles avoient ni mouvement, ni sentiment; & voyant que les remedes ordinaires n'avoient eu aucun effet, les Srs. Orlions & Bornet Docteurs en medecine, jugerent que le mal étoit incurable, puis que tous les remedes dont ils s'étoient servis avec beaucoup de soin & d'exactitude ne m'avoient apporté aucun soulagement; ce que voyant nôtre R Pere Gardien, il prit resolution ensuite de l'avis des Medecins de m'envoyer aux eaux mineralles de Plombières desquelles néanmoins je ne me servis pas. A cet effet on loüa une charette pour m'y faire conduire, & ledit Pere Gardien me donna pour compagnons le Pere Louis de Nubecourt & Frère François de Rambercourt. M'étant mis en voyage, il me souvint d'une faveur singuliere que j'avois receuë à l'âge de 15. ans du Révérend Pere Pierre Fourrier dit de Mataincourt, l'ayant invoqué dans un accident qui arriva sur le pont dormant d'une des portes de la Ville de Toul, appelée mal pertuis tombant dudit pont sur une grande pierre quarrée d'un manteau de cheminée, de laquelle chûte je ne reçûs qu'une legere blessure à la tête encore que selon toutes les apparences elle me dût être mortelle, ainsi que le crurent ceux qui me virent tomber. Ensuite de cette premiere faveur je priai le Reverend Pere de Nubecourt & Frere François de Rambercourt qui m'accompagnoient, de me faire passer par Mataincourt où repose le corps de ce Pere qui a été Curé du lieu dans l'esperance que j'avois de recevoir quelque nouveau secours dudit Pere Fourrier & pour obtenir la grace que je demandai à Dieu par son intercession, je promis de recevoir

(1) Histoire du couvent des Capucins de Saint-Jean. « Le Pays-Haut », n° 3-4. 1974, p. 127.

neuf jours consecutifs le tres-saint Sacrement de l'Autel & et de faire un jeûne de neuf jours pareillement consecutifs, & le R. Pere de Nubecourt qui avoit été député pour m'accompagner promit de dire neuf messes & de jeûner aussi neuf jours à cette intention. Dans cette resolution étant arrivez à Mataincourt, ledit Pere & le Frere me mirent embas de la charette avec beaucoup de peine à cause de la grande difficulté que j'avois à me mouvoir. De là à l'aide de mes crosses, je me transportai avec beaucoup de difficulté sur le tombeau du R Père Pierre Fourrier où étant arrivé je m'assis sur un banc, étant dans l'impuissance de me mettre à genoux à cause de mon incommodité, où j'entendis le Messe que le Pere de Nubecourt dit sur la fin de laquelle je reçus la sainte Communion des mains dudit Pere. La Messe achevée, le R Pere Odam Curé dudit Mataincourt nous pria d'entrer chez lui, & après y avoir été l'espace d'une heure le Pere de Nubecourt m'exhorta de redoubler la confiance que j'avois de pouvoir recouvrer la santé par l'intercession dudit Pere Fourrier, ce que je fis me transportant à l'aide de mes crosses sur son tombeau accompagné de Frere François de Rambercourt sur lequel étant arrivé je m'assis sur un banc & après l'espace d'un miserere, j'oüis une voix forte qui me dit, levez-vous mon enfant, vous êtes guéri, marchez ; & en même temps je me sentis lever sous les bras par deux mains invisibles. Ayant oüi ces paroles je répondis, Jesus Maria je marche, ce que je fis laissant mes deux crosses sur le tombeau du R Pere Pierre Fourrier, & allant jusqu'au milieu de l'Eglise je commençai de dire à haute voix, je suis guéri, & à peine eus-je dit ces paroles, qu'une affluence de peuple vint à l'Eglise pour me voir, & en même temps se trouverent quatre de nos Reverends Peres de Mirecour, à sçavoir le Pere Jean François du Neuf-Château Clerc. Il s'y rencontra aussi le R Pere de Nubecourt qui me faisoit marcher devant tous ceux qui étoient accourus à l'Eglise. Ensuite de cette faveur receue ou rendit graces à Dieu de la guerison que j'avois receuë de lui par les merites & intercession dudit R Pere Pierre Fourrier : le Te Deum fut chanté par le R Pere Perot Chanoine Regulier, ce qu'étant fait, ledit R Pere de Nubecourt renvoya la charette sur laquelle j'étois venu, & le jour suivant je sorts de Mataincourt accompagné du pere de Nubecourt & de Frere François de Rambercourt pour aller à Vezelise distant dudit Mataincourt d'environ cinq lieuës, marchant plus librement que je n'avois fait avant mon incommodité ; & ensuite je me rendis dans nôtre Couvent de Toul, où le Pere Gardien me voyant parfaitement guéri, fit assembler la Communauté & chanter le Te Deum pour rendre graces à Dieu : guerison si parfaite, que je me sens plus fort de la partie qui étoit attaquée de cette paralis, que je n'étois auparavant.

Signé : FRERE PASCAL.

Et il y a des attestations du Gardien, des Medecins & des Apoticaire.

J. BREMBATI.